

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# L' Abeille.

12<sup>ème</sup> Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12<sup>ème</sup> Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 13 FÉVRIER, 1879.

No. 22.

M. Octave Crémazie.

Le 2 février, M. l'abbé G.-P. Côté, premier vicaire de la Basilique, recommandait aux prières des fidèles M. Octave Crémazie, décédé le 16 janvier, au Havre, France.

M. Crémazie avait été pendant de longues années libraire à Québec, et de malheureuses circonstances l'avaient forcé ensuite à s'expatrier. Le Canada perd en lui une de ses gloires littéraires les plus pures. - M. Crémazie peut être regardé comme notre poète national par excellence, et ses œuvres, assez nombreuses, resteront comme un des plus beaux monuments de la littérature canadienne.

Depuis longtemps il dirigeait au Havre le bureau de M. Gustave Bossange, de Paris. - "Je n'oublierai jamais, écrivait ce dernier à M. L. Crémazie, de cette ville, son dévouement, son caractère aimable, son esprit érudit, et c'est avec le sentiment de la sympathie la plus sincère que je vous serre la main affectueusement."

Nous ne savons pas que depuis son départ M. Crémazie ait publié aucune poésie. Grâce à la bienveillance de Mgr Cazeau nous pouvons offrir à nos lecteurs une pièce inédite, due à la plume de l'illustre poète canadien. C'est un morceau religieux écrit en l'honneur de sainte Madeleine sur la demande de la Mère fondatrice du Bon Pasteur.

Il y a une dizaine d'années que M. Crémazie composait ce cantique, et depuis cette époque, la pieuse poésie, mise en musique par Madame Pennée, est chantée au Bon Pasteur, avec grande dévotion, le jour de la fête de sainte Madeleine.

Nous offrons à Mgr Cazeau et aux Dames Religieuses du Bon Pasteur nos remerciements les plus respectueux.

Cantique à Ste Madeleine.

- 1 -

Dans les murs de Sion, quand le Sauveur du monde  
Jetait la semence féconde  
De l'amour divin, éternel,  
Un rayon de ce feu vint purifier votre âme.  
Et dans votre cœur cette flamme,  
Brûla comme sur un autel.

Refrain.

Là-haut, dans la sphère serena,  
Séjour des élus triomphants !  
Sainte Patronne, O Madeleine,  
Priez, priez pour vos enfants.

- 2 -

Quand sur les pieds du Christ, vous, le coupable fouz,  
Vous veniez verser le clouame,  
Le Pharisien vous méprisait.  
Mais le regard sacré de votre divin Maître  
Avait renouvelé votre être.  
Et le ciel pour vous s'entr'ouvrait.

- 3 -

Le lys divin qui fait de chaque femme un ange,  
Comme vous, hélas ! dans la fange  
Nous l'avons à jamais perdu.  
Mais aussi, comme à vous, au profond de l'abîme,  
Des hauteurs de la sainte cime  
Le pardon nous est descendu.

- 4 -

Pour mériter un jour l'immortelle patrie,  
De notre criminelle vie  
Il faut expier les erreurs.  
Et quand l'esprit du mal veut ressaisir sa proie,  
Votre nom dans la sainte voie  
Vient affermir nos faibles cœurs.

- 5 -

L'exemple solennel de votre vie austère  
Au milieu de notre misère  
Nous soutient encore aujourd'hui.  
Le Seigneur nous l'a dit, le lys de l'innocence  
Et la fleur de la pénitence  
Ont le même parfum pour lui.

Les tortures des candidats à l'Académie française.

L'Académie française, ce grand tribunal littéraire de la France, se compose de quarante membres, élus à vie et auxquels on donne la modeste épithète d'*immortels*. On conçoit que faire partie de l'illustre assemblée soit le but vers lequel tendent les aspirations et les efforts des écrivains grands et petits de notre mère patrie. Cependant, pour rendre plus difficile cette conquête de l'immortalité, on condamne le candidat au fauteuil vacant de l'Académie à faire une visite à ses futurs confrères, pour solliciter leur bienveillance et leurs suffrages au moment où se fera l'élection. Ces visites, déjà si humiliantes par elles-mêmes, deviennent souvent de véritables coupe-gorge, grâce à la hauteur et à la morgue des *immortels*. On pourra en juger par l'article que nous publions aujourd'hui et que nous empruntons au *Nouveliste*.

M. le duc d'Andiffret-Pasquier vient d'être nommé membre de l'Académie Française. Quelques esprits maussades se sont récriés contre l'admission d'un candidat qui n'a de sa vie libellé la moindre brochure. Mais l'Académie a toujours professé sur cette question les principes les plus larges. Par exemple, si

l'Académie n'exige pas du candidat qu'il ait fait "gémir les presses," elle lui impose en revanche, une condition dont elle n'exonère personne. Nous voulons parler de la formalité des visites.

A la rigueur, un candidat peut se soustraire à la nécessité de commettre un poème épique, mais quant à s'exempter des pérégrinations usuelles, il n'y faut point songer. La tradition veut qu'il gravisse trente-neuf escaliers et qu'il agite le cordon de trente-neuf sonnettes. Or M. le duc de Pasquier a dû en passer par là. Dans cette saison-ci, la plupart de nos Immortels sont à Paris : le président du Sénat n'a donc pas dû s'astreindre à des déplacements bien onéreux ; mais supposez que M. le duc de Pasquier eût brigué le fauteuil académique trois mois plus tôt, c'est-à-dire en pleine saison de villégiature, voilà qu'il se fût vu forcé d'aller relancer M. V. Hugo à Guernesey, M. Emile Augier en Suisse, M. Alexandre Dumas sur les bords du lac de Côme, et M. X. Marnier en Finlande !

Hélas ! sans sortir des fortifications, le candidat à l'Académie éprouvait, il y a quelques années, les tribulations les plus amères. Il n'est sorte de sévices que n'exerçât contre lui la méchante humeur d'un académicien cacochyme ou simplement goguenard. Le légendaire Royer-Collard était surtout célèbre sous ce rapport. Il glaçait les âmes les plus intrépides par le ton hautain et souverainement impertinent de ses réponses. Quant Alfred de Vigny se trouva devant lui, le poète eut besoin de faire appel à tout son courage pour soutenir le regard froid et dur du vieux janséniste. Ecoutez plutôt ce dialogue :

— Monsieur et illustre maître, j'ai bien l'honneur de vous présenter mes devoirs.

— !

— Je suis le comte Alfred de Vigny.

— ?

— L'auteur d'*Eloa*.....

— ? ?

— Vous avez peut-être entendu parler d'un livre intitulé : *Grandeur et servitude militaires* ?.....

— ? ? ?

— Et d'une pièce jouée à la Comédie française sous ce titre : *Chatterton* !.....

— ? ? ? ?

— J'ai rythmé quelques vers que mes-

contemporains ont bien voulu remarquer.....

—??????

—Monsieur Royer-Collard, je suis votre serviteur.

—!!

Ainsi se passa cette épique visite. Royer-Collard ne desserra point les dents.

Sainte-Beuve était moins austère que le traducteur de la *Philosophie écossaise*, mais il n'était guère plus adorable. Quand un candidat se présentait chez lui pendant l'hiver, une domestique stylée le faisait entrer dans une pièce nue, sans feu, glaciale, et dont la fenêtre avait un carreau de verre cassé. Bientôt l'auteur des *Causeries du lundi* apparaissait, tenant à la main son plat à barbe, dans lequel il délayait du savon avec un blaireau. Il ébauchait un sourire, et disait à l'infortuné visiteur :

—Vous permettez, monsieur, que j'achève ma barbe?..... Dans cinq minutes je suis à vous.

Naturellement, le candidat s'inclinait d'un air respectueux ; les cinq minutes duraient une heure, puis Ste-Beuve rentrait, prononçait deux ou trois mots plus froids encore que l'atmosphère de la chambre, et renvoyait l'infortuné postulant atteint, menacé du moins, d'une bronchite, d'une fluxion de poitrine.

M. Villemain avait, dit-on, une vieille bonne dressée à repousser le candidat avec la fermeté d'un bouledogue gardant une basse-cour contre le renard. Il était rare qu'on pût franchir l'antichambre sans recourir à la ruse.

Pourtant un jour, ce terrible cerbère s'amadoua. Un candidat s'était fait précéder d'un commissionnaire portant à la fois ses œuvres et une superbe dinde bourrée des truffes les plus odorantes qu'ait jamais produites la patrie de M. de Fourtou. L'étrange cortège fit ainsi son entrée jusque dans le cabinet de Villemain, qui lança d'abord un grognement féroce, mais se radoucit tout à coup, à l'aspect de la dinde. A la faveur de ce volatile, le candidat présenta ses œuvres et sa requête.

Villemain sourit de ce sourire qui ressemblait à celui du tigre prêt à savourer sa proie :

—Cher monsieur, lui dit-il, vous m'apportez tant de choses, que je ne puis les apprécier toutes à la fois, de peur qu'elles ne se fassent tort. Je mangerai d'abord la dinde, et ensuite je vous dirai mon avis et sur vos œuvres.

Et, en effet, Villemain dévora la dinde, mais il eut l'estomac ingrat ; il vota contre le candidat.

M. Villemain reçut un autre jour la visite d'un littérateur un peu plus sérieux. C'était Baudelaire, qui venait postuler le fauteuil laissé vacant par la mort du P. Lacordaire. Surpris de voir

surgir un aspirant aussi inattendu, l'éminent critique répondit :

—Monsieur, je ne connais aucun de vos ouvrages. Je lis fort peu ; et cependant j'ai remarqué des tendances funestes chez les écrivains de votre génération. On confond souvent aujourd'hui la pathologie avec la psychologie.

—Vous avez donc lu les *Fleurs du mal* ? demanda Baudelaire.

—Jamais ! On traduit des écrivains qui ont cherché dans l'abus des alcools une inspiration fantastique et maladive.

—Vous avez donc lu Edgar Poë ?

—Jamais !

La conversation se prolongea sur ce ton ironique.

Baudelaire se décida enfin à lever le siège.

—Vous paraissez souffrant, dit-il à M. Villemain ? je me retire, car je suis très-souffrant moi-même...

—Souffrant, vous, un jeune homme !

—Oui monsieur ; j'ai des rhumatismes.....

—Des rhumatismes ! s'écria Villemain ; attendez donc... votre candidature peut devenir sérieuse !

Le prétendant à l'académie qui n'a jamais écrit une ligne de sa vie, est une des plus intéressantes variétés de l'espèce.

Un beau matin, Jules Janin voit arriver chez lui un homme haletant, ému, qui lui dit d'une voix entrecoupée :

—Je veux me présenter à l'académie française. Donnez-moi quelques lignes de prose ou de vers, et je serai reçu d'emblée.

Jules Janin ne bronche pas ; il sait qu'il n'y a pas à raisonner avec un homme qui a la folie de la candidature académique. Il griffonne ce quatrain et le présente à son interlocuteur :

Les hannetons, fils du printemps,  
Qui se nourrissent de verdure,  
Font les délices des enfants  
Et l'ornement de la nature.

—Merci ! s'écrie le monomane, en saisissant cette étrange poésie ; merci, maître !

Et il courut aussitôt chez les académiciens solliciter leur voix.

Le quatrain était si funambulesque, le pauvre diable si sincère, et ses habits décelaient une telle misère, que la plupart le prirent en pitié ; ils ne lui donnèrent pas leur voix, mais ils lui octroyèrent cent sous. Et vingt ans durant, ce manège se renouvela ; à chaque élection nouvelle, " l'homme aux hannetons, " c'est ainsi qu'on l'appelait, venait présenter le quatrain de Janin et poser sa candidature ; il gagnait de quoi dîner pendant une semaine ; c'était toujours cela. Il y a tant de fils d'Apollon, hélas ! qui ne retirent même point la modique somme de cinquante centimes des nombreuses iliades que leur Muse enfante. FOLLEVILLE.

## L'Abaille.

" Forsan et hec olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 13 FÉVRIER 1879.

### Séance académique.

Mercredi soir l'Académie St-Denys donnait à la Grand'salle, la première de ses deux séances annuelles. Tous nos lecteurs connaissent la gravité qui fait comme le caractère de ces soirées académiques. Récompenser, encourager le travail et le succès sont des choses trop importantes pour qu'on puisse se permettre de les faire à la légère.

Comme d'habitude bon nombre de membres du clergé ayant à leur tête Mgr l'Archevêque, qui prend un intérêt si bienveillant à tous nos travaux et à tous nos succès, bon nombre de laïques avaient bien voulu nous consacrer quelques moments, et ajouter un nouveau prix aux couronnes cueillies par les lauréats.

Ces couronnes ont été nombreuses. Les différents degrés de l'échelle académique ont été gravés par plusieurs de nos confrères des diverses classes de grammaire et de littérature. L'Académie n'est pas chiche de ses décorations, et, si on a pu dire de l'Académie française que, pour y obtenir un fauteuil, il fallait *plus de talons que de talents*, l'Académie St-Denys (si parva licet componere magnis) tient à honneur de ne pas mériter ce reproche. Elle se fait un devoir et une gloire en même temps de chercher le talent partout où il se trouve, et de le récompenser autant que le lui permet l'ampleur de ses richesses.

Plusieurs morceaux de musique, exécutés par la Société Ste-Cécile et le chœur de l'orgue, sont venus rompre la monotonie qui accompagnerait nécessairement la lecture consécutive de nombreux devoirs. Nous citerons entre autres un *Hymne à l'harmonie* de F. David et la *St-Hubert*, chantés par le chœur de l'orgue, sous la direction de M. l'abbé Fraser. Nous avons déjà été à même d'admirer le dernier de ces chœurs, à la séance littéraire des externes. La répétition naturellement en a été fort goûtée par l'auditoire. Certains morceaux gagnent à être entendus plusieurs fois.

Au risque de passer pour mal-apprise l'Abaille se voit encore obligée de ne pas donner les noms de tous ceux qui ont fait lecture de quelque devoir. Cependant elle ne peut passer sous silence certaines compositions qui lui ont paru l'emporter sur les autres. Tels sont les travaux lus par MM. A. Delisle, T. Blais, E. Verret, E. Joncas, E. Dorion et E. Roy.

Il n'est que juste de signaler également le rapport du secrétaire, M. E.

Chouinard, qui a déployé dans l'appréciation des différentes compositions autant de tact que de goût et de justice.

La Société Ste-Cécile termina la soirée par le "God save the Queen."

Somme toute, cette séance a été fort intéressante à tous les points de vue et elle fait grand honneur aux Messieurs de l'Académie.

Voici la liste des promotions académiques de la dernière séance :

Au grade d'Académicien : MM. C. Leclerc, A. Delisle, E. Lapointe, E. Joncas.

Au grade de Candidat : MM. A. Létourneau, T. Blais, A. Lefavre, F.-X. Feuilletault.

Au grade d'Aspirant : MM. M. Brophy, A. Dion, N. Gingras, L.-P. Legendre, F. Goulet, W. Quinn, E. Nadeau, E. Hardy, L. Vézius, T. Trépanier, T. St Jorre, J. Lachauce, J. Jobin, T. Lefebvre, A. Taschereau, E. Simard, J. Bernier, A. Gosselin, J. Steele, C. Simard, A. Fournier, J. Bigaouette, A. Potvin, L. Dallaire, A. Morissette.

Le nombre total des devoirs inscrits aux cahiers de l'Académie pendant le 1er semestre a été de 417. La Rhétorique en a fourni 20; la Seconde 34; la Troisième 20; la Quatrième 12; la Prosodie 26; la Cinquième 84; la Sixième 85; la Syntaxe 11; la Septième 91; les Eléments 17; la Huitième 17.

Nouvelles Locales.

*Société Laval.*—Jeudi cette Société donnait une séance solennelle à la salle des Grands. Monsieur le Supérieur, le R. P. Mathieu, plusieurs prêtres du Séminaire, et Messieurs les ecclésiastiques étaient présents. Après la lecture du procès-verbal, Monsieur l'abbé G. Côté, premier vicaire de la basilique, monta à la tribune, et nous donna lecture d'un magnifique travail qu'il avait lu quelques jours auparavant aux membres de l'Institut Canadien. Il avait pris pour sujet une excursion faite aux Montagnes Blanches, dans le New-Hampshire. Pendant plus d'une heure l'éloquent abbé nous tint sous le charme de sa parole facile et entraînante. La description de ces lieux enchanteurs, faite dans un style qu'on ne saurait trop admirer, les divers incidents du voyage, racontés avec une grande finesse d'esprit, ont excité un vif intérêt, et soulevé de chaleureux applaudissements. La Société Laval est heureuse de se voir honorée par de tels travaux, et elle ose espérer que des exemples partant de si haut ne pourront manquer d'exciter le zèle de ses membres, et de lui attirer de nouveaux athlètes.

Lundi soir le Conseil du Séminaire nommait M. l'abbé E. Marcoz, Directeur du Petit Séminaire. La mauvaise santé de M. l'abbé N. Bégin ne lui permet plus de remplir ces fonctions.

M. l'abbé N. Bégin est toujours assez gravement indisposé. Les médecins lui prescrivent le repos et il doit passer encore quelques temps à l'Hôpital Général.

M. l'abbé T. Barry, séminariste, est, lui aussi, à l'Hôpital Général. Il souffre d'une maladie de poitrine qui pourrait devenir sérieuse.

Samedi dernier MM. P. Brassard et T. Joncas ont obtenu le titre de licenciés en Médecine. En même temps M. P. Dubé subissait avec succès l'examen du baccalauréat dans la même Faculté.

M. l'abbé E. Paradis, ex-assistant-professeur de mathématiques, est définitivement chargé de ce cours, à la place de M. le Directeur.

Nous avons l'honneur d'accuser réception d'une brochure très-intéressante intitulée : *Concours d'éloquence sur l'agriculture*. Nous offrons nos sincères remerciements à l'auteur de l'envoi.

Premiers.

Physique.

S. Dumont,  
A. Fortin,

} Philosophie.

Mathématiques.

H. Lessard,  
E. Verret,  
E. Pelletier,

Philosophie.  
Philosophie et algèbre.  
Algèbre.

Rhétorique.

A. Delisle,

Version latine.

Seconde.

E. Dorion,

Version latine.

Troisième.

T. Blais,

Thème latin.

Quatrième.

E. Plamondon,  
A. Marcotte,

Thème latin.  
Eléments grecs.

Prosodie.

P. Bédard, A. Edge, J. Edge, F.-X. Feuilletault, P. Jolicœur, E. Langelier, J. Simard, A. Vaillancourt,

Instruction religieuse.

Syntaxe.

P. Faucher,

Thème latin.

Septième.

J. Bernier, A. Fournier, T. Lefebvre,

Exercice français.

Eléments

A. Morisset,

Exercice français

Lo Chomin de Fer du Nord.

C'est samedi dernier qu'arrivait à la gare du Palais le premier convoi de Montréal. L'Hon. M. Joly, qui avait vu lui-même enfoncer la dernière fiche à St-Vincent de Paul, arrivait avec le convoi.

La joie était grande dans tout Québec et plusieurs centaines de citoyens étaient accourus féliciter l'Honorable Premier sur son heureux succès. A ce propos, M. Joly leur dit qu'il était fier d'avoir eu à terminer ce chemin; et qu'il avait confiance qu'avec la bénédiction de Dieu, ce chemin serait un avantage pour la province et qu'il paierait les onze millions de piastres qu'il avait coûté. Nous empruntons ces paroles au *Courrier du Canada*.

L'histoire de ce chemin serait longue à faire et ne manquerait pas d'avoir son côté comique. Nous nous bornerons à signaler un simple fait. En décembre 1850, la Corporation de Québec votait 100,000 louis pour le chemin de Québec et Richmond. C'était un essai, un commencement de chemin de fer du Nord. La condition *sine qua non* de l'endossement du billet par la Corporation était que le chemin aboutit à Québec même. Un obstacle sérieux, la traversée du fleuve, pouvait paralyser cette entreprise dès son origine. Un pont devait être fait au Cap Rouge ou au Platon. Ce fut contre cet écueil que l'entreprise échoua.

Comme on le voit, ce n'eut été au plus qu'un tronçon de chemin du Nord; un avorton, qu'on ne peut comparer à la splendide voie qui nous relie maintenant à Ottawa et au *far west*. C'est là ce qui explique la joie avec laquelle tous les citoyens saluent le succès de la nouvelle entreprise. Toute la presse est unanime sur ce point; quelques journaux mêmes se sont sentis comme transportés de lyrisme et ont fait entendre des accents tout à fait pindariques. Vive le progrès!

L'enseignement supérieur en Irlande

Les dernières dépêches d'Angleterre nous apprennent que c'est l'intention du premier-ministre, lord Beaconsfield, de soumettre au parlement anglais, à la prochaine session, un projet de loi concernant l'éducation dans les universités en Irlande.

On dit qu'il a eu, à ce sujet, une entrevue avec le cardinal Manning, et il en a conféré avec plusieurs personnages éminents en Angleterre, entre autres, le duc de Norfolk, le comte Denbigh, le marquis de Ripon, lord Howard; et le duc de Marlborough, le lord-lieutenant d'Irlande, a reçu instruction de s'entendre à ce sujet avec l'épiscopat.

Cette loi ne peut qu'être approuvée, dit-on, par les catholiques et elle n'affecte en aucune manière les droits de la minorité protestante. Elle favorisera la fondation de plusieurs collèges ayant le droit d'accorder des degrés.—*Journal de Québec*.

## Informations.

Un nouveau nom canadien a été ajouté par le Gouvernement français à la liste des chevaliers de la Légion d'Honneur, c'est celui de M. J. Perrault, commissaire du Canada à l'Exposition universelle.

Le centenaire du *Héros de Chateauguay* sera célébré avec beaucoup d'éclat à Chambly, le 26 courant; il y aura service funèbre et dans la soirée grande réunion littéraire et musicale.

Le Parlement Fédéral s'ouvre aujourd'hui. Il y aura, paraît-il, durant la session, une série ininterrompue de fêtes de toutes sortes.

Une dépêche confirme la nouvelle de la maladie du prince impérial Louis-Napoléon. Son état inspirait même des craintes sérieuses.

On vient d'inaugurer en grande pompe une statue de Berryer, au Palais de justice à Paris. L'Académie était représentée, et le barreau de Paris y avait envoyé ses membres les plus distingués. M. Gambetta, republicain de la plus belle eau, était là rendant hommage à l'illustre Légitimiste.

La Congrégation des Indulgences et des Reliques vient de publier un décret approuvé par Léon XIII, défendant absolument d'acheter, sous aucun prétexte, les reliques mises en vente par les spoliateurs des églises d'Italie. Celui qui aurait connaissance qu'il y eut quelques parts de ces reliques en vente devrait en avertir l'Ordinaire qui est chargé de prendre à ce sujet les mesures convenables.

## Documents inédits.

## RELATION DU P. BOUVART.

DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE EN CANADA.

Etablissement de la dévotion de Lorette.

## PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

## § 4. La chapelle de Lorette est bâtie, bâtie et ouverte.

Le 16<sup>me</sup> jour de juillet de l'année 1674, le R. P. Claude Dablon supérieur général des missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, et recteur du collège de Québec, mit la première pierre de la nouvelle maison de Lorette, avec les cérémonies ordinaires et avec une extraordinaire joie de nos Sauvages. Depuis ce jour-là jusqu'au jour de la bénédiction, et de l'ouverture de la même chapelle, ils ont eu d'eux-mêmes la dévotion d'aller tous les ma-

tins prier Dieu au pied de la croix, que l'on mit, selon la coutume, au lieu où devait être l'autel. Dans le désir qu'ils avaient de voir bientôt leur église achevée, ils ont volontiers contribué de leur travail, lorsque l'on a souhaité qu'ils aidassent les ouvriers, et nonobstant leur pauvreté, au retour de la chasse, ils ont, pour le même sujet, fait présent de 18 peaux d'original: mais nous avons mieux aimé les changer en hardes, que nous leur avons achetées pour aider à les couvrir.

Enfin, la chapelle étant achevée, elle fut bénite le 4<sup>me</sup> de novembre de la même année 1674. La bénédiction faite, on alla en procession à un reposoir, dressé dans le bois, sur le chemin de Québec, à un quart de lieu du ruisseau. Les Français et les Sauvages y chantaient à deux chœurs, les uns en latin, et les autres en huron. Au reste, on allait à ce reposoir, prendre trois images ou statues très-précieuses, mises chacune dans une niche faite et donnée par les RR. MM. Religieuses de l'Hôpital de Québec. Écuelle et images précieuses qui sont dans la chapelle de Lorette en Canada. Les mêmes ont aussi fait présent à notre chapelle de la robe de Notre-Dame, et d'une écuelle, faite sur les saintes écuelles qui sont à Lorette et qui y a touché. De ces trois images, la première et la principale est celle de Notre-Dame, envoyée de Lorette ici, et faite sur la miraculeuse image que S. Luc y a laissée. Comme toutes les statues tirées sur ce saint modèle, et que l'on y a fait toucher, ont contracté la vertu de faire des miracles, nous croyons avec sujet que la nôtre, faite et appliquée sur cette divine image, nous fera éprouver et ressentir la puissance et la bonté de Marie, qu'elle représente avec son Jésus qu'elle embrasse de sa main gauche et qu'elle soutient de sa droite. Les deux autres sont faites du vrai bois de Notre-Dame de Foy. L'une est une Vierge portant son Fils, et elle a été envoyée à nos Sauvages par les villes de Nancy et de Bar. L'autre, que les princes et les princesses de la très-illustre et très-dévoté maison de Lorraine nous ont envoyée, est un Saint-Joseph, qui tient aussi le petit Jésus sur un de ses bras.

Ces deux petites statues ne sont pas moins considérables par leurs reliques, que par leur matière, leur représentation et leurs donateurs. Ces reliques sont un morceau du voile de la Ste-Vierge, qui est au bas du S. Joseph, et une petite partie de la ceinture du même S. Joseph, enchassée dans un petit écusson que tient le petit Jésus porté lui-même par sa mère. Ces images reçues par la procession, avec la joie et la dévotion qu'on peut imaginer, furent portées à la chapelle, les deux dernières par deux de nos Pères, et la première par le R. P. Supérieur qui officiait. A la fin de la messe qui fut chantée en musique, il prononça un dévot et solide sermon, où il fit un beau parallèle des deux Lorettes d'Italie et du Canada. Après-midi, il fit festin aux Sauvages, auxquels, entre au-

tres présents, qu'il leur fit, de couvertures, d'étoffes et de haches, il donna le contrat de concession pour les terres qu'on leur a accordées. La principale clause de ce contrat, est que les Sauvages pour reconnaissance, sont obligés de ne point prendre de boisson par excès, et que ceux qui s'enivrèrent dorénavant seront chassés de Lorette et perdront leurs champs, quelque travail qu'ils puissent avoir fait. Cette condition acceptée par les Sauvages, auxquels elle fut expliquée, non seulement par le R. P. Chaumonot, mais encore par Pierre Aondechetto, Marie Félix Asonhontonsa, et d'autres qui savent le français, cette condition, dis-je, acceptée en bonne forme, et toutes les harangues faites de part et d'autre, on finit cette belle et heureuse journée par le Salut du S. Sacrament.

## § 5. Description de la Chapelle de Notre-Dame de Lorette en Canada.

Je crois que ceux qui ne peuvent pas se transporter en personne à notre nouvelle Lorette, seront bien aises de la voir au moins sur le papier. Donc pour leur en donner un tableau fidèle, ils sauront que cette chapelle, semblable à la vraie Lorette, est toute de brique, longue de quarante pieds sur vingt de largeur, et haute de vingt-cinq. Elle est percée de trois portes, d'une cheminée et de deux fenêtres. Il y a un clocher au-dessus de celle du pignon d'en-bas, par laquelle, à ce que l'on croit, entra l'ange, lorsqu'il vint saluer la Sacrée Vierge: on tient aussi que c'était de ce côté là qu'était la boutique de S. Joseph. Turcollin estime que la pièce principale du logis est le côté de Septentrion, et assure que le seuil de la porte est de bois, ce que nous avons aussi observé dans la Lorette du Canada. De ce même côté, vers l'autel, est une armoire assez simplement travaillée, et propre à servir de la vaisselle et d'autres choses semblables. Comme vis-à-vis la porte du nord est la porte du midi, il y a aussi, de ce même côté, une fenêtre, qui réponit à l'armoire. Pour l'autel, il est d'une manière assez extraordinaire, quoique agréable et dévoté.

(A continuer.)

## Conditions de ce Journal.

L'Abéille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Gonest et G. Matto; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. J. Boivin.

Imprimé par P.-G. DELISLE, Québec.